LES FINANCES

LES EXEMPTIONS ACCORDÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

[Traduction]

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme les anciens combattants qui bénéficient de pensions de guerre non imposables ont dû recevoir, à compter du 1er avril dernier, une grosse partie de leur pension au titre de la pension de la vieillesse et du revenu supplémentaire garanti—prestations toutes deux imposables—quelles mesures prend actuellement le ministre pour que les anciens combattants continuent à bénéficier de l'exemption qu'ils ont si justement méritée?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): J'examine actuellement les recommandations du ministre des Affaires des anciens combattants, monsieur l'Orateur.

LES EXEMPTIONS FISCALES DES CÉLIBATAIRES ET DES GENS MARIÉS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question pour le ministre des Finances. Vu l'inquiétude du travailleur moyen et les propositions avancées par beaucoup, le ministre envisagera-t-il dans son budget d'augmenter les exemptions fiscales des célibataires et des gens mariés?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la chose a été proposée dans le Livre blanc que nous avons présenté il y a plus d'un an.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'OUVERTURE DE NOUVEAUX BUREAUX EN N.-É.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Peut-il nous dire si la Commission d'assurance-chômage songe à établir de nouveaux bureaux en Nouvelle-Écosse, dont un dans le comté de Cumberland?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la réorganisation de la Commission de l'assurance-chômage nécessitera l'ouverture de 60 à 65 nouveaux bureaux dans tout le Canada, dont cinq, si ma mémoire est fidèle, en Nouvelle-Écosse. La Commission a donné ordre de les ouvrir dans les centres où ils seront le plus utiles au public, en faisant abstraction de toute considération d'ordre politique.

Des voix: Oh, ohanganan and analysis and an area [L'hon. M. Pelletier.]

LES FINANCES

LES DROITS D'ACCISE SUR L'ALCOOL ET L'ENCOURAGE-MENT DE LA TEMPÉRANCE

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Compte tenu des mesures prises récemment par les deux gouvernements provinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique, a-t-on envisagé au niveau fédéral de consacrer un certain montant de l'énorme revenu qu'il a tiré de la vente d'alcool à la lutte antialcoolique et à l'encouragement de la tempérance dans le pays?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question du député est, à mon avis, d'un caractère trop général. C'est le genre de question qui devrait normalement figurer au Feuilleton ou bien qui devrait être étudiée au moment de l'ajournement ou comme instance présentée à un ministre.

L'ENSEIGNEMENT

L'ENCOURAGEMENT AUX COURS DE GESTION D'ENTREPRISE

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): J'aimerais, monsieur l'Orateur, poser une question au premier ministre suppléant. Étant donné que le développement autonome et technique du pays exige des hommes d'affaires et des administrateurs avertis, le gouvernement comptet-il, au moyen du rapport Gray ou autrement, adopter une position constructive sur l'aide et l'encouragement aux programmes ou aux cours de gestion d'entreprise dans les universités et dans l'industrie?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait sans doute, nous acquittons présentement la moitié des frais d'exploitation de l'enseignement supérieur au Canada.

M. McCutcheon: L'éducation étant de compétence provinciale, le gouvernement va-t-il s'entretenir avec les représentants des provinces et de l'industrie en vue de multiplier et d'améliorer les cours de gestion d'entreprise?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, bien entendu, le gouvernement canadien vise à augmenter l'efficacité de l'entreprise privée. Je suis sûr que mes collègues qui sont intéressés de plus près à ces questions s'efforcent d'aider, d'une façon ou d'une autre, ces écoles de gestion d'entreprise. Mon honorable ami conviendra, j'en suis sûr, que l'une des meilleures façon de le faire est de continuer à verser à ces écoles la moitié de leurs frais, comme nous le faisons maintenant.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'OUVERTURE DE NOUVEAUX BUREAUX—LES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS—LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question est devenue une question supplé-